



CLUB VELOCIO GAILLARD

CLUB N° 0807 AFFILIÉ À LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLOTOURISME

Comité régional de Nouvelle-Aquitaine

Les adhérentes et adhérents du CVG

Brive-la-Gaillarde, le 24 octobre 2023

Objet : Convocation à l'assemblée générale

Chère adhérente, cher adhérent,

Vous êtes cordialement convié(e) à l'assemblée générale du Club Vélocio Gaillard qui se déroulera

le samedi 18 novembre 2023 à 10 h 30

à la Grange de la Croix du Roc

19600 Saint-Pantaléon-de-Larche

Lors de cette assemblée seront présentés :

- ✓ Le rapport moral ;
- ✓ Le rapport d'activité ;
- ✓ Le rapport financier ;
- ✓ Le rapport du contrôleur des comptes ;
- ✓ Le budget 2024 et le montant de la cotisation du club ;
- ✓ Les projets du club pour 2024.

Il sera procédé à l'élection du nouveau comité directeur. **Les candidats à l'entrée au bureau voudront bien se faire connaître par courrier adressé à la présidente, au moins 15 jours avant la date de l'assemblée générale.**

Le verre de l'amitié offert par le club clôturera l'assemblée générale.

Pour ceux qui le souhaitent, **un repas sera servi à 12 h 30 dans ce même restaurant.**

Le prix du repas est de 35 € : **20 € par adhérent(e) et conjoint(e)** / 15 € pris en charge par le CVG.

Votre inscription doit se faire avant le vendredi 10 novembre 2023, à l'aide du document ci-dessous.

Avec mes meilleures salutations sportives.

La présidente

Marie ASTRUC

Réservation pour le repas du samedi 18 novembre 2023 (à 12 h 30 après l'AG)

NOM

Prénom

Nombre de personnes, adhérent(e) et conjoint(e) : x 20 € =

Paiement par virement de préférence (IBAN : FR76 1090 7002 3054 2190 0657 497) ou joindre un chèque libellé à l'ordre du « Club Vélocio Gaillard ».

Retour à Chantal LEGOUFFE : Le Bancharel – 19600 Lissac-sur-Couze

avant le vendredi 10 novembre 2023.